

droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 458 JANVIER 1987 - 8 F ISSN 0012-6411

Le Mrap et la Commission des Droits de l'Homme

Charles Palant, vice-président du MRAP, a été pressenti par M. Claude Malhuret, Secrétaire d'Etat, chargé des Droits de l'Homme, pour être membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, au titre des "représentants des grandes associations oeuvrant dans le domaine des Droits de l'Homme..." (Décret du 21 novembre 1986).

Aux termes du décret instituant la Commission, le rôle de celle-ci "est d'assister de ses avis le Secrétaire d'Etat, à la demande de celui-ci, pour tout ce qui se rapporte aux questions relevant de sa compétence...". La Commission comprend quarante membres nommés pour deux ans.

Informé par Charles Palant et après en avoir débattu, le Bureau National du MRAP s'est prononcé pour la participation à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. Le Bureau National exprime cependant la réserve du MRAP dont rien ne saurait limiter son droit d'expression dans ou hors la Commission, ni cautionner une politique qui, dans les domaines concernant directement le MRAP, appelle de sa part une vigilance absolue et parfois une opposition résolue.

C'est le cas pour les textes et dispositions législatifs ou administratifs qui ont aggravé la situation des immigrés en France, la multiplication des expulsions, les atteintes aux droits de la famille, la répétition de dramatiques "bavures" dont on attend vainement la sanction, l'impunité des incendiaires d'immeubles où plus de 20 personnes ont trouvé la mort à Paris. C'est encore le projet, non abandonné, de modification du Code de la Nationalité.

C'est la politique bienveillante à l'égard de l'Afrique du Sud de l'apartheid, c'est trop souvent en même temps que l'indignation sélective, le silence complice de la France officielle devant les pires violations du respect des Droits de l'Homme aux Amériques, en Indonésie, au Proche-Orient...

Dans la lettre adressée à Charles Palant pour l'informer de sa nomination, le Secrétaire d'Etat se dit "persuadé que (vos) avis compétents et (vos) travaux au sein de cette Commission, qui regroupe toutes les sensibilités, contribueront à sauvegarder et faire progresser les Droits de l'Homme tant en France qu'à l'étranger..."

Tel est bien le souhait lucide et déterminé du MRAP, qui ne négligera aucune chance de servir la nécessaire lutte contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

LES ACTIONS :

*Les files d'attente
aux centres d'accueil*

*Pour le retrait du projet
de code de la nationalité*

*Les journées
cinématographiques
du Val-de-Marne*

*Bavures policières :
ÇA CONTINUE*

*Dossier :
TSIGANES ET GENS
DU VOYAGE
(pages 5 à 8)*

*Amériques :
FAIRE CONNAÎTRE
LA SITUATION
(page 9)*

*Notre histoire :
LA NAISSANCE DU MRAP
(page 11)*

*MRAP-Solidarité :
LE BILAN
(page 12)*

Se mobiliser pour les foulées

L'initiative, lancée au niveau national, des **Foulées Multicolores** a suscité chez nous un grand enthousiasme, parce que cette nouvelle vision, positive, de la lutte pour l'amitié entre les peuples nous a paru essentielle à l'affirmation de la France plurielle, à la popularisation de notre Mouvement, à la concrétisation d'une convivialité pluriculturelle et pluri-ethnique au quotidien.

Nous avons, lors de l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération de l'Oise, retenu l'objectif des **Foulées Multicolores** comme l'un des axes prioritaires de notre lutte au niveau local, avec la lutte contre les expulsions de travailleurs étrangers et la lutte contre l'apartheid. Dans ce but, a été créée au niveau de la Fédération, une Commission **Foulées Multicolores** chargée de mettre en place une structure d'organisation et de coordination avec les différents partenaires.

Dès la fin novembre, la Commission s'est mise au travail afin:

1. d'élaborer un avant-projet **Foulées** à présenter à nos partenaires éventuels comme cadre de discussion.

2. d'établir le contact avec nos partenaires: à cet effet, nous avons adressé au nom de la Fédération une lettre circulaire concernant la préparation des **Foulées** - à une soixantaine d'associations sportives ou d'immigrés, de municipalités, d'O.M.S., dans tout le département. Nous avons proposé aux partenaires contactés une première réunion début décembre au Centre des Cadres Sportifs du département.

A cette première réunion se sont retrouvés autour du MRAP des représentants de l'UFOLEP, de Sports et Loisirs, des associations sportives d'immigrés algériens et marocains. D'autres associations se

sont excusées tout en nous assurant de leur soutien ultérieur: Fédération Léo Lagrange, Compagnie de danse Mille-Pattes.

Le principe de l'organisation des **Foulées** étant acquis, nous nous sommes mis d'accord sur les propositions suivantes:

- Organisation d'une course-relais au travers de la ville de Creil et de ses différents quartiers.

L'organisation technique de la course est prise en charge conjointement par l'UFOLEP et Sports et Loisirs.

- Organisation d'un tournoi de foot-ball internationalité (4 ou 6 équipes selon le temps disponible) dont la réalisation est prise en main par l'association sportive des Algériens et celle des Marocains.

- Le MRAP se charge d'agir au niveau des autorisations administratives (D.D.J.S.) et municipales, etc. de relancer des associations au niveau du département dans le but d'impulser des **Foulées Multicolores** dans quelques autres villes: Beauvais, Grandvilliers, Méru, Compiègne, le MRAP fournira le matériel (dossards, etc.) ainsi que les récompenses.

Suite à cette réunion, nous avons pris contact avec les responsables de la Mairie de Creil qui nous ont accordé, pour le 21 mars, l'autorisation des différentes manifestations sportives et culturelles et mis à notre disposition le terrain de sport et la salle de spectacle.

Dans le cadre des animations périphériques et des campagnes de discussion qui soutiennent l'action des **Foulées**, nous envisageons grâce à l'initiative d'un militant, une exposition sur les champions sportifs d'origine étrangère, de Mimoun à Noah, d'Angelo Garcia à Platini... Les foulées, c'est parti dans l'Oise.

Si, vous aussi, vous avez lancé une action qui vous semble pouvoir aider d'autres adhérents, comités locaux, fédérations du MRAP à agir dans le même sens, envoyez un courrier détaillé au Comité de Rédaction de *Droit et Liberté*, 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11.

UNE RENCONTRE CAIF/MRAP

Le MRAP et le CAIF (Conseil des Associations d'Immigrés en France) participent ensemble depuis plusieurs années à de nombreuses initiatives. Il ne se passe guère de semaine où, au plan national, l'un ou l'autre de leurs militants ne se rencontrent en vue d'une action particulière.

Le besoin se faisait donc sentir d'avoir une rencontre "au sommet" pour faire le point.

Deux délégations se sont donc rencontrées le 18 décembre au siège du MRAP, l'une conduite par Tomas Omores, président du CAIF, et l'autre, par Albert Lévy.

Un très large échange de vues a permis d'aboutir aux conclusions suivantes:

- des réunions de nos deux organisations devront être tenues régulièrement afin d'échanger nos appréciations sur la situation, de nous informer sur nos initiatives réciproques et d'étudier l'éventualité d'actions communes,

- notre participation au réseau d'information et de solidarité doit être poursuivie avec le souci de mieux valoriser son action,

- nous ne devons pas, en revanche, limiter nos actions communes à ce réseau, mais être également présents en d'autres lieux de rencontre (L.D.H., collectifs "jeunes")

Droit et Liberté

89 rue Oberkampf,
75543 PARIS CEDEX 11
Téléphone: 48.06.88.00
CCP 9 239 81 PARIS

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

Comité de Rédaction

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavoille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier.

N° de Commission paritaire: 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an: 80 F

Le comité local de Nantes

Créé début 1968, le comité du MRAP a vu le jour à l'initiative de quelques intellectuels et militants de tous bords, soucieux d'inclure la cause antiraciste dans cette prise de conscience que connaissait alors notre société.

Dans cette ville, dont on commençait à nier l'identité bretonne, où la laïcité restait un combat, dans ce département à l'avant-garde du mouvement ouvrier, mais à faible taux d'immigration, il fallait que le MRAP trouve sa place et défende ses objectifs.

Le passé de cette place forte du trafic triangulaire, qui s'est développée grâce au commerce du "bois d'ébène", pèse lourd, on a pu le constater encore il y a deux ans, lorsque la Municipalité a refusé de subventionner l'initiative prévue pour le tricentenaire du Code Noir - alors que dans le même temps, la ville entretient des rapports commerciaux réguliers avec le pays de l'apartheid.

En 1977, à la faveur d'un changement de municipalité, l'activité du comité a été reconnue et subventionnée. Le MRAP a pu disposer dès lors d'un local dans l'une des Maisons des Associations créées alors par la ville.

Ensuite, entrecoupés de périodes d'activités "au quotidien", il y a eu des temps plus forts: on se souvient entr'autres du concours de dessins d'enfants organisé en 1978 dans les écoles du département en lien avec des établissements scolaires du Maroc; début 1980, du Colloque Universitaire sur le thème de "La France et l'Europe d'aujourd'hui face aux différences ethniques et culturelles" qui avait réuni de nombreuses personnalités nationales et internationales et d'où avait été tirée une brochure; en 1982, d'une semaine de cinéma antiraciste...; en 1983, du voyage de membres du Comité en Israël et Cisjordanie à la rencontre de

militants palestiniens et du Mouvement "La paix maintenant", et d'autres galas, forums, expositions ou manifestations de rue diverses.. sans compter la constitution du comité en partie civile dans des délits ou crimes racistes comme en 1985, dans le double meurtre de Chateaubriant.

Les agressions dont a été l'objet très souvent le comité de Nantes n'ont pas eu raison de la détermination de nos militants. En fait, l'extrême-droite, bien présente dans notre région, y est plus insidieuse que musclée: ce n'est pas par hasard qu'en 1981 Faurisson y avait déniché son avocat "antiraciste" ou que la sinistre thèse Roques, de plus récente date, ait pu être passée dans l'Université de cette ville.

Arriver à faire face aux demandes qui correspondent à nos priorités

Actuellement, à raison d'une réunion de secrétariat par semaine, d'une réunion de bureau tous les 15 jours et d'une réunion mensuelle pour tous les adhérents du comité le 3ème jeudi du mois, d'une permanence au local tous les mardis de 19 à 20 heures, au prix aussi d'une bonne organisation en réseau téléphonique d'urgence, nous arrivons à faire face aux demandes qui correspondent à nos priorités.

Animant fréquemment des débats dans les écoles, auprès de groupes de jeunes ou de moins jeunes, nous participons également à des initiatives interculturelles: ainsi la mise en place du 2ème forum des quartiers sur le thème "Les immigrés et les Français créent et participent à la vie de la cité" prévu en mars 1987. Nous sommes plus que partie prenante du collectif S.E.L. (Solidarité-Egalité-Liberté) issu de travaux commencés

sur le droit au séjour, le droit d'asile et les centres de rétention, qui a pour but l'organisation du soutien aux immigrés en instance de reconduite à la frontière ou d'expulsion, ainsi que l'aide dans les démarches administratives et passe par une information rigoureuse sur les mesures ou projets de lois concernant les étrangers. Tout cela dans le cadre d'un travail collectif avec les autres associations proches de l'immigration ou les organisations politiques ou syndicales locales.

Cette méthode qui suppose parfois trois ou quatre réunions supplémentaires et tout ce qui en découle sur une semaine pour les 4 ou 5 membres du secrétariat disponibles, tendait à couper le "noyau actif" du reste du comité. D'où l'idée, depuis six mois réalisée, d'éditer tous les deux mois un bulletin de liaison de la Fédération de Loire-Atlantique. Ce qui a priori paraissait demander un effort de plus aux responsables, s'avère, en fait, un outil de travail efficace.

Un signe également positif que la demande logique de formation exprimée par des adhérents suite à notre activité intense de ces derniers mois: un premier stage est prévu fin janvier-début février 1987.

50 % d'adhérents de plus en 87

Beaucoup d'idées encore, d'autres projets... C'est la raison d'être du MRAP, c'est pour cela que les délégués de Nantes ont voté unanimement à la dernière assemblée générale nationale à Limoges nous nous sommes fait le pari de développer le Mouvement de 50 % d'adhérents supplémentaires et par là même d'autant d'activités et nous espérons bien le tenir. Nantes antiraciste? C'est pour bientôt.

Christine BANDERLY

Exiger le retrait du projet

Le gouvernement a retardé l'examen du texte. Il faut maintenant agir pour qu'il l'abandonne

L'action victorieuse des étudiants contre le Projet Devaquet a conduit le gouvernement à annoncer une "pause": le projet de réforme du Code de la Nationalité, qui était déjà à l'examen de la Commission des lois de l'Assemblée Nationale, a été renvoyé à la session de printemps. D'aucuns en sont tentés de confondre le printemps avec les calendes grecques! Ce serait oublier ceux qui ont dit, dans l'entourage du Premier Ministre, que ce projet pourrait être populaire et redorer le blason de la politique gouvernementale.

Les mensonges

par omission de M. Séguin

Rien ne permet de penser que le gouvernement soit prêt à retirer le projet. Bien au contraire, une campagne de désinformation continue d'être menée en douceur par les porte-parole autorisés du gouvernement, à commencer par M. Séguin, ministre chargé des immigrés, qui l'a présenté en termes patelins devant le Conseil National des Populations Immigrées. La place nous manque pour le citer entièrement (1); c'est dommage car c'est un véritable morceau d'anthologie de l'art de mentir par omission!

Le Ministre justifie avec des arguments connus la suppression de l'art. 44 du Code et l'obligation qui serait faite aux jeunes nés en France de faire une demande auprès du Juge d'Instance pour acquérir la nationalité française: "Procédure légère et rapide qui permettra au jeune d'être Français à 16 ans et demi en l'ayant voulu et non à 18 ans sans le savoir".

"Que lui oppose-t-on pour l'essentiel?" poursuit-il. Le risque de conflits familiaux... et de préciser, bon enfant, que le délai

de 16 à 23 ans laissera grand temps au jeune pour "se décider, se convaincre ou mesurer l'ampleur d'un désaccord familial ou culturel". **Pas un mot sur l'art. 79**, qui, détourné de sa raison d'être première (il a été conçu pour répondre aux demandes de naturalisations d'étrangers adultes et non à propos de leurs enfants nés en France) devrait **obliger le Juge à refuser la nationalité française à tous les jeunes qui auraient commis un délit même mineur.**

Ce n'est pas vrai que "pour l'essentiel" notre opposition est fondée sur la crainte de conflits familiaux. Elle vient de ce que des jeunes nés en France, scolarisés en français et n'ayant pas d'autres attaches nationales, seraient privés de leur nationalité pour peu qu'ils aient commis un larcin, fumé un joint ou subi une condamnation même légère.

Il est scandaleux, Monsieur le Ministre, que prétendant répondre à nos objections, que vous qualifiez un peu facilement de "polémiques", vous fassiez tout simplement le silence sur la plus grave de toutes: des milliers de jeunes seraient privés du droit d'avoir la nationalité du pays où ils sont nés et ont été élevés, seraient condamnés à y rester des "étrangers", tout simplement parce que les conditions de vie qui ont été imposées à leurs parents les ont placés dans une situation de marginalité favorable à la petite délinquance. Votre argumentation ne peut que nous engager à renforcer notre lutte contre le projet de réforme du Code de la Nationalité: on peut attendre le pire d'une loi dont les défenseurs doivent cacher l'essentiel!

Dominique LAHALLE

La campagne commencée
va se poursuivre et s'amplifier

Droit et Liberté a reproduit dans son précédent numéro le texte de l'appel signé par plus de cent organisations, sous l'égide de la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi que le texte de la pétition lancée par le MRAP: **"Ne laissons pas amputer la société française"**.

De nombreuses réunions se sont déjà tenues, à l'initiative du MRAP ou avec la participation active des militants du MRAP. Signalons la réunion de formation centrée sur la campagne pour le retrait du projet qui a réuni plus de 80 participants à Paris (2). Elle a été suivie par des dizaines d'autres, par exemple, aux Ulis (Essonne) avec A. Lévy, à Toulouse où près de 600 personnes ont répondu à un appel commun du MRAP, de SOS-Racisme, de la CIMADE et de la L.D.H., à Alès où un forum sur le Code de la Nationalité a réuni 200 participants avec R. Mazenod au cours d'une soirée "8 heures contre le racisme", à Annecy, à La Rochelle, à Nice, à Rennes, etc.

La campagne va reprendre et s'amplifier en janvier où l'on annonce déjà des débats à Aubervilliers, Massy, Montreuil, Mourenx, Pantin, Roubaix, Tours, etc.

Par ailleurs, des délégations du MRAP conduites par George Paulangevin, Charles Palant ou Albert Lévy, ont été entendues par la commission des lois de l'Assemblée Nationale, les groupes socialiste et communiste de l'A.N. et le groupe socialiste du Sénat.

(1) Le texte intégral de l'intervention du Ministre a été reproduit dans **Actualités Migrations** du 15 décembre 1986.

(2) Le résumé des exposés qui y ont été présentés par Claire Rodier, Dominique Lahalle, suivi d'un tableau comparatif commenté des principales dispositions du Projet a été publié. On peut se le procurer au prix de 10 Frs.

Le droit à la dignité, simplement

Nous inaugurons avec ce dossier une nouvelle formule de Droit et liberté : en quelques pages, le point sur une question, pour mieux agir

Ce dossier est le premier du **Droit et Liberté**, nouvelle donne... Pourquoi l'honneur à la Commission "Tsiganes et Gens du Voyage"? Tant d'autres questions brûlantes font l'actualité!

Deux événements récents - de nature et de portée bien différentes - ont attiré l'attention.

L'affaire de Cournon, dans le Puy-de-Dôme, a été citée par nombre de journaux. Nous dirions bien "Cournon-la-Honte", mais ce serait injuste pour les habitants de cette commune, dont beaucoup ont désapprouvé leur maire et soutenu les Voyageurs.

Le Colloque international: "Identité, Culture, Evolution", organisé par les "Etudes Tsiganes" les 4-5-6 décembre: 40 intervenants de 15 nations, deux salles de Beaubourg presque continuellement remplies. Des exposés de tsiganologies, mais aussi, au forum du premier jour, une vigoureuse expression des différents groupes tsiganes:

"Français et Tsiganes: une revendication d'identité".

Cela peut se traduire par l'expulsion brutale d'une commune, mais aussi par des écrits, des pétitions, les fameuses pancartes: "Stationnement interdit aux nomades", et l'on n'a pas oublié les libelles mettant en garde contre les signes utilisés "par les nomades et cambrioleurs", amalgame contre lequel nous avons protesté à diverses reprises.

Feuilleter **Droit et Liberté** depuis deux ans donne un panorama, bien incomplet, mais déjà éloquent!

En mars 1985, on signalait **"un beau procès en perspective"** contre le bulletin d'une association "sé-

curitaire" de Noisy-Le-Grand (93). Trois articles, dont le plus "gratiné": "Tout Gitan à pied ou en voiture est un danger pour vos biens". MRAP, LICRA et Comité National d'Entente des Gens du Voyage portent plainte. Procès gagné, mais il a fallu 21 mois (décembre 84-septembre 86).

En août 1985, c'est une municipalité de l'Oise qui organise une marche pour déloger des nomades. Ceux-ci sont soutenus par des militants de Creil. C'est l'affrontement. Un mois plus tard, une solution est négociée. Mais l'on note: "Les propos racistes et la peur de l'Autre demeurent", obligeant à la vigilance. Le 7 septembre, c'est près d'Agen que "ça chauffe". La presse régionale, remarquons-le, est plutôt favorable aux Voyageurs. Ainsi, ce titre "Touche pas à Nepote" - nom d'une des familles menacées d'expulsion - un comité de quartier, avec le MRAP, prend leur défense.

1986. **Droit et Liberté** d'avril se livre à un tour d'horizon, d'Amiens à Villeneuve s/Lot, en passant par Paris, Berre l'Étang et Pau. Problèmes de stationnement, de contrôles abusifs, voire un réquisitoire en justice teinté de racisme...

Enfin, dans le numéro de décembre: Blanc-Mesnil (93) et Cournon (Puy-de-Dôme). Sur cette dernière affaire, nous avons la satisfaction d'ajouter que, à la demande du MRAP, trois communes ont accepté l'accueil des Voyageurs...

Quand le rejet tourne au crime

Dans la nuit du 15 mars, près de Mont-de-Marsan, une rafale "irraisonnée", mais néanmoins prémé-

tée, atteignait une caravane, peu au-dessus de la tête d'un enfant. Le Procureur a déclaré: "Il s'agit d'un acte de racisme caractérisé". Le 31 juillet, c'est la fusillade dans un bar de Port-de-Bouc: 3 Gitans tués, 2 blessés. Le comité de Martigues et la Fédération des Bouches-du-Rhône ont vigoureusement travaillé à désamorcer l'escalade de violence et le racisme anti-gitan.

Quand la police s'en mêle...

Le "Gitan", le "nomade", suspects a priori, sont les gens les plus contrôlés de France, maintes fois sans égards. Ainsi, le 10 juin, à Chelles (Seine et Marne) l'interpellation se solde par le bras cassé d'une femme. Le mari assure avoir été frappé et insulté en tant que Manouche. Deux plaintes en sens contraire... mais au moment du procès, deux témoins se dérobent. Alors, parole de policier contre parole de Manouche, c'est le pot de fer contre le pot de terre. Après un odieux réquisitoire du substitut qui demande la prison ferme pour le Manouche, celui-ci s'en tire par une peine avec sur-sis...trop heureux!...

Quelques pistes de réflexion

Tout n'est pas négatif. Nous avons vu des journaux compréhensifs envers les Voyageurs. Des gens du quartier qui se solidarisent avec eux: à Agen à Cournon, à Chelles, où la famille manouche étant membre actif de l'Aumônerie Catholique, cent cinquante paroissiens ont signé une pétition au double titre

de solidarité d'Eglise et de solidarité humaine - pétition répercutée par l'URAVIF jusqu'aux ministères... et restée sans effet... Mais **la solidarité était là.**

Il reste un rude chemin à parcourir pour éclairer l'opinion, y compris chez les forces de l'ordre et chez les magistrats, souvent profondément ignorants de la mentalité et des coutumes de ceux qu'ils doivent juger.

QUAND LES TSIGANES (SE) MANIFESTENT

L'un d'entre eux, responsable d'une association locale, faisait cette réflexion: "Quand j'étais jeune, les contrôles sur les routes, les expulsions d'un terrain, je courbais la tête. Maintenant, je n'accepte plus: nous avons notre dignité."

C'est ainsi que réagissent maintenant Tsiganes et Voyageurs. Conscients d'être (pour la grande majorité) français, d'avoir été victimes des camps de concentration, y compris en France (voir le livre de Jacques Sigot), ils n'acceptent plus d'être des exclus, ou des citoyens de seconde zone. Et ce sont maintenant des réactions collectives, organisées, Français et Tsiganes en même temps.

Lors du Forum du 4 décembre, au Colloque des "Etudes Tsiganes", le pasteur Charpentier, de l'Eglise Evangélique, l'exprimait fortement: "Au point de vue des lois, il n'y a pas égalité. Notre livret n'a pas valeur de carte internationale d'identité. La police ne respecte pas la caravane. Ce qui est dit dans les ministères n'est pas respecté dans les communes. Nous sommes en liberté surveillée."

Remontons quelques années en arrière, au 22 décembre 1981.

Inauguration du terrain de Trappes (Yvelines). Mme Questiaux définissait une politique d'ensemble, au nom de la Solidarité Nationale. En face, M. Peto-Manso, alors Président de la Fédération Tsigane de France - présenta un certain nombre de mesures indispensables: entre autres:

. Un programme global de promotion des Tsiganes.

. Libre choix du mode de vie, avec aides à l'accession de terrains, à l'achat des caravanes; des aires de stationnement à dimensions humaines.

. Une action socio-éducative qui ne soit pas simple "assistance".

. Des droits identiques à ceux des autres Français: possibilités de vote, couverture sociale, scolarisation, formation professionnelle.

. Information pour modifier l'état d'esprit des sédentaires - dont la méconnaissance des Tsiganes est profonde - et parfois franchement raciste.

Cinq ans après: décembre 1986. Qu'y a-t-il de changé?

Une mesure positive a été prise par le gouvernement en 1985 (voir "Livret"). Mais dans les mentalités, l'opinion? Et "sur le terrain", avec l'urbanisation, la décentralisation, les P.O.S. où il n'est tenu nul compte des besoins des Gens du Voyage, la situation s'aggrave.

Une révision de la condition tzigane*

C'est ce que demande, en s'adressant directement à M. Mitterrand, le 6 novembre 1986, le président du Comité international Rom, M. Demetrio. Une adresse est jointe au gouvernement français dont voici quelques extraits.

. Qu'on en finisse avec une politique "d'assistance".

. Qu'on reconnaisse à la minorité tzigane identité culturelle, histoire, langue, droit coutumier.

. Que la pleine reconnaissance de leurs droits de citoyens n'enlève pas aux Tziganes leur droit à la différence.

. Que le nomadisme soit reconnu comme mode de vie - et la caravane comme mode d'habitat.

Il arrive aussi que les Tsiganes manifestent, au sens courant de "faire une manif". Ainsi, un défilé organisé par l'ONAF, de Vincennes aux Invalides: des dizaines de

camions remorquant des caravanes, ça en bouche un coin sur le périphérique.

Le 3 novembre 1986, l'afflux concerté de 200 caravanes à Blanc-Mesnil signifiait un "ras le bol" contre l'absence de solutions au stationnement; cette protestation débordait le cadre d'une commune et posait problème à la Région.

*L'orthographe habituelle est "tsigane". Mais les membres des diverses communautés - qui se nomment d'ailleurs plutôt rom, manouches, ou gitans - écrivent tzigane, avec un z, et nous respectons cet usage quand nous les citons.

Un problème crucial

STATIONNER

C'est à ce problème que la revue "Etudes Tsiganes" consacre, dans ses numéros 1 et 2 de 1986, deux importants articles, sous la plume de Brigitte Legendre.

Le premier: "Nature juridique et droit au stationnement" étudie la réglementation sur le domaine public, avec un encart très pratique.

QUAND UN CONSEIL REGIONAL SUSPEND SES SUBVENTIONS

Dans son "Projet de budget d'équipement pour 1987", le Conseil Régional d'Ile-de-France supprime purement et simplement les crédits aux "Aires de stationnement pour nomades" qui ne s'élevaient déjà qu'à un million sur 76 - soit 1,34 % - du sous-chapitre "Sanitaire et Social".

Le MRAP adresse au Président du Conseil Régional, M. Michel Giraud, sa protestation motivée et demande que le Conseil, lors du vote définitif, revienne "sur cette suppression injuste et désastreuse".

La lettre est signée par notre présidente, George Pau-Langevin, et cosignée par les délégués au B.N. de la Commission Tsiganes, Bertrand Bary et René Neveu.

Recours contre un arrêté illégal d'un maire

En bref (car la question est complexe).

Les pouvoirs des maires ont été étendus par la décentralisation. Tout arrêté doit être transmis pour contrôle de légalité au Commissaire de la République. Mais celui-ci ne peut annuler lui-même un arrêté illégal: il doit recourir au Tribunal administratif.

Une personne - ou association - qui s'estime lésée par un arrêté a deux possibilités:

- 1) recours direct au Tribunal administratif;
- 2) recours au Commissaire de la République (ou à son adjoint, sous-préfet) qui, s'il estime l'acte illégal, saisira le juge administratif.

Le recours doit avoir lieu dans les deux mois suivant la publication de l'acte.

On voit que ce n'est pas facile et qu'un arrêté illégal peut avoir la vie dure...

Le 2e article: "Stationner aujourd'hui" étudie les différents cas sur **terrains privés** (stationnement isolé - jusqu'à 6 caravanes- groupées...) avec tableau récapitulatif. Un autre tableau donne les références législatives et réglementaires, tant sur domaine public que sur domaine privé; ajoute celles des textes supranationaux (Résolution du Conseil de l'Europe (1975 et 1981) et des 3 rapports: Bideberry (1981), Bonnemaison (1982), Giordan (1982).

Retenons deux phrases de l'introduction:

"Notre appareil juridique (est) conçu pour des sédentaires".

Dans le droit au stationnement: "l'ordre public l'emporte sur des considérations d'un caractère plus humanitaire".

L'ECOLE ou ... le MALENTENDU

Au Colloque des "Etudes Tsiganes", c'est ainsi que deux enseignants, Anne-Marie Chartier et Alain Cottonec, ne craignirent pas d'intituler leur communication (le compte-rendu n'étant pas encore paru, nous espérons que ces notes ne sont pas trop infidèles).

L'école-institution rencontre les Tsiganes. Elle essaie de les retenir (... ou d'autres fois, de s'en débarrasser!...). L'enseignant n'est pas au-dessus de la mêlée: il est situé du côté du système. Ainsi, il doit exiger une régularité qui est en contradiction avec le rythme habituel dans l'organisation du temps des Gens du Voyage. Ça ne veut pas dire que tout se passe toujours mal! Les projets de l'école et des populations tsiganes ne sont pas antagonistes... mais sou-

vent ne communiquent pas. Le grand travail est donc celui d'une communication constante des points de vue: problème qui n'est jamais résolu une fois pour toutes.

FAUT-IL OU NON UN LIVRET?

Un décret du 8 juillet 1985 a amélioré la condition des S.D.F. (sans domicile fixe) astreints au **livret** ou au **carnet**, en portant la durée de ces titres de 2 à 5 ans. Mais cela ne correspond qu'en partie aux revendications des Voyageurs. Toutefois, il n'y a pas unanimité: ainsi, le Comité Rom demande l'abolition de ce système jugé discriminatoire. L'ONAT demande l'allongement à dix ans...

C'est un des sujets où la **concertation Pouvoirs publics-intéressés est indispensable.**

LES PRINCIPALES ORGANISATIONS TSI-GANES.

- Action sociale des Gens du Voyage (évangéliste) 10 bd Roy, 93320 PAVILLONS SOUS BOIS.
- Centre Culturel Tzigane, 11 rue Germain Pilon, 75018 PARIS.
- Comité international (et le centre culturel) Rom, 143 av. du Président Wilson, 93320 PAVILLONS SOUS BOIS.
- Comité National d'Entente des Gens du Voyage, 22 rue des Postes, 59000 LILLE.
- ONAT (Office National des Affaires tsiganes) 93bis rue de la Chapelle, 95100 ARGENTEUIL.
- Initiatives tziganes (arts), 4 rue du Bel Air, 93500 PANTIN.

ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE

- La plupart sont départementales. 70 d'entre elles sont affiliées à l'UNISAT, 2 rue d'Hautpoul, 75019 PARIS.
- Celles de la région parisienne se regroupent en outre dans l'URAVIF, 3 rue d'Aubervilliers 75019 PARIS.

1) **Les organisations tsiganes** ne sont pas toujours unanimes. Là joue la diversité des groupes ethniques, et le fait que notre mode associatif ne correspond pas aux modes d'organisation de la société tsigane. Mais il y a accord sur un point fondamental: **la reconnaissance de leur identité, de leur mode de vie, de leur culture.**

2) **La collaboration** entre associations tsiganes et associations de solidarité, composées principalement de sédentaires, n'est pas toujours aisée. Les Tsiganes se méfient terriblement - non sans raisons - de tout paternalisme ou assistanat. Ils ont sur ce point une sensibilité extrêmement vive.

3) **Le rôle du MRAP** est clair: tenir notre "créneau": la lutte contre toute discrimination, l'alerte de l'opinion, **la création de liens entre communautés: "Vivre ensemble avec nos différences"**. Nulle prétention à nous substituer aux Tsiganes dans leur promotion.

DOSSIER TSIGANES ET GENS DU VOYAGE

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE
(très sommairement)

Les Tsiganes (collectif "Monde Gitan" 1984)
N. Martinez: Les Tsiganes (Que sais-je?) PUF 1986): à **déconseiller**.

HISTOIRE

Les ouvrages de François de Vaux de Folletier.
Les Tsiganes dans l'Ancienne France. Connaissance du Monde 1961.
Mille ans d'histoire des Tsiganes. Fayard, 1970.
Les Bohémiens en France au XIXe siècle. Lattès, 1981.

SOCIOLOGIE

J.P. Liégeois: Tsiganes. La Découverte-Maspéro, 1983.
J. Charlemagne: Populations nomades et pauvreté, PUF, 1983.
Edith Falque: Voyage et tradition. Les Manouches, Payot, 1971.
Tsiganes et Société, Femmes Tsiganes (Travailleurs sociaux du CMN, 1983 et 1981).

QUAND LES TSIGANES ECRIVENT

Témoignages

Joseph Doerr: Où vas-tu Manouche? Wallada, 1982.

Les romans de Matéo Maximoff

Savina (réédité 1986-Wallada). Les Ursitory.
Le Prix de la Liberté. La Septième Fille. Condamné à survivre.

Les poèmes de Sandra Jayat

Les contes manouches recueillis par Joseph Valet.

Aux Editions **Droit et Liberté**:

J.C. Sangan:: Une école chez les Tsiganes, 1974.
Tsiganes et Gens du Voyage, 1981.

Droit et liberté, janvier 1987

Tsiganes... ce que vous devez savoir, 1983.

Et la revue trimestrielle "ETUDES TSIGANES"

2 rue d'Hautpoul, 75019 PARIS, où l'on peut se procurer **bibliographie plus complète, filmographie, discographie...**

SAVOIR...
pour AGIR

En préparation, dans la collection "**Les Dossiers du MRAP**" une pochette de 84 pages.

Ce qu'elle ne sera pas:

... **ni un ouvrage pour spécialistes**, ni même pour amateurs éclairés. Cela existe... et nous y renverrons par une documentation plus complète que celle présentée ci-contre

... **ni une simple initiation**: cela existe aussi.

Elle veut être un outil de travail

. d'où l'importance
. de la **partie juridique**, aussi pratique que possible
. de la **partie "action"**, aux exemples concrets
sans oublier les revendications des Tsiganes eux-mêmes,
. entre la loi et l'action, **la vie: que font-ils? qui sont-ils?**

Depuis 1981: le Cahier "Tsiganes et Gens du Voyage. Quelle place dans la société?" - qui nous est encore demandé - nous n'avons rien publié d'important.

La future pochette aura sa place indispensable dans une collection qui essaie de tenir les multiples "créneaux" du combat du MRAP.

Ce travail profite du précieux concours de l'UNISAT-Etudes Tsiganes.

LE NAZISME

UN DOSSIER POCLETTE DU MRAP

Tout sur le nazisme et ses séquelles, du début des années trente à Faurisson.

A COMMANDER AU SIEGE

LES FILES D'ATTENTE DANS LES CENTRES D'ACCUEIL

Après avoir attiré de nombreuses fois l'attention des autorités administratives sur les conditions d'accueil des ressortissants étrangers voulant régulariser leur situation, une délégation d'associations, dont le MRAP, représenté par sa Fédération de Paris et sa permanence juridique, s'est rendue le mercredi 10 décembre 1986 au centre de réception des étrangers, rue d'Aubervilliers. Ce centre, où l'on délivre, renouvelle ou refuse les titres de séjour, est l'un des plus critiques de Paris.

Cet engorgement du centre d'accueil fait que des personnes qui en dépendent, pour être sûres d'être reçues entre 9 h. et 16 h., doivent venir attendre à 1 h. du matin! Arrivées après 6 h., elles savent qu'il leur faudra attendre toute la journée pour s'entendre dire à l'heure de fermeture qu'il faut revenir le lendemain.

Il faut aussi témoigner des conditions dans lesquelles ces personnes attendent: dehors, entre deux barrières, debout; qu'il fasse beau ou froid, qu'il pleuve ou qu'il neige. Et pas question de quitter sa place sans perdre son tour! Entre le 27 novembre et le 10 décembre dernier, un auvent a été installé.

On aurait pu espérer que soient reconnues les cartes de priorité délivrées par les Caisses d'Allocations Familiales pour les femmes enceintes ou celles qui allaitent leur enfant; mais ces cartes permettant d'éviter les files d'attente dans toute administration ne sont pas prises en compte lorsque l'on vient régulariser son séjour.

Ayant pu pénétrer dans les bâtiments, une surprise nous attendait: environ deux cents places assises possibles, mais vides, des guichets sans personne derrière

Lorsque nous avons proposé ce qui nous semblait logique à savoir que les gens dehors puissent attendre assis à l'intérieur, il nous fut opposé l'argument "implacable" de la technique et de la sécurité!

Bavures policières : ça continue

La mort de Malik Oussekiine a dramatiquement marqué le mouvement de protestation étudiant contre la loi Devaquet. La controverse qui s'est établie à ce sujet - mort parce qu'il était fragile ou mort sous les coups des policiers? - n'est pas nouvelle et l'argument de la santé fragile de la victime a déjà servi à la police pour dégager sa responsabilité. On se rappellera ainsi des circonstances du décès de Ouardia Aoudache, cette Algérienne de 47 ans morte en août 1984 quelques heures après être sortie d'une garde à vue au commissariat de Joeuf (Moselle).

Depuis plus de deux ans, les expertises multiples n'ont pas réussi à déterminer si l'œdème pulmonaire qui l'a achevée était dû à l'inhalation de gaz lacrymogènes que lui a fait subir la police, ou au coma diabétique que le premier médecin légiste avait diagnostiqué.

A La Rochelle, c'est aussi un grand malade - décidément ils attirent la police! - qui est mort, le 26 novembre dernier, au commissariat de police. Farid El Orabi, 21 ans, interpellé en début de soirée, ne ressortira pas vivant du commissariat où un témoin l'a entendu crier au cours d'un tabassage musclé.

Le premier rapport des médecins légistes conclut à la convergence fatale de l'ingestion d'alcool et de barbituriques chez un sujet atteint d'une atrophie du pancréas et d'une insuffisance cardiaque qui ne lui laissait plus qu'un an à vivre...

Surprise chez la famille de Farid: il n'a jamais été traité pour troubles du cœur et du pancréas...

Après bien des difficultés pour obtenir une contre-expertise, la famille a décidé de déposer plainte pour coups et blessures

volontaires, et le MRAP s'est constitué partie civile à ses côtés.

Au "Tout va bien", brasserie de Pantin (Seine-Saint-Denis), Abdel Benyahia, 20 ans, a été tué d'un coup de revolver, le 5 décembre, alors qu'il tentait de séparer deux autres consommateurs en train de se battre.

L'auteur du coup de feu tiré à bout portant: un inspecteur de police, Patrick Savray, en civil à l'heure du meurtre, et comme on le saura plus tard, en état d'ivresse.

Inculpé d'homicide involontaire, il a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire; il plaide la légitime défense.

L'enquête révélera-t-elle qu'Abdel, lui aussi, était gravement malade? Ou faudra-t-il considérer qu'un teint un peu mat suffira désormais à légitimer les bavures policières?

Front national : une condamnation, une relaxe

St Jean de Maurienne: le 1er novembre 1984, le comité départemental du Front National organisait un dépôt de gerbe au monument aux morts pour protester contre la visite en Algérie de Claude Cheysson, alors ministre des Relations extérieures. Des incidents survenaient à cette occasion, au cours desquels le chef de la délégation, Guy Faurier, prononçait ces mots au haut-parleur: "Nous n'avons que faire de ces bougnoules. Ils n'ont rien à faire ici. Allons déposer une gerbe au monument aux morts. Suivez-moi. Vive le Front National".

Poursuivi pour injures et provocation à la haine raciale, Guy Faurier était condamné par le T.G.I. d'Albertville, le 17 novembre 1986, à un an de prison avec sursis, 15.000 Frs d'amende, et à verser au MRAP et au CSTI (Comité de Soutien aux Travailleurs Immigrés), défendus par Me Joël Carlon, 2.000 Frs de dommages et intérêts.

Mulhouse: hôtelier dans cette ville et député du Front National, Gérard Freulet était poursuivi par

le MRAP pour avoir répondu par la négative dans une interview à "La Gazette Hôtelière", à la question: "Acceptez-vous des Maghrébins dans votre établissement?"

Il expliquait cette position par le préjudice commercial et moral qu'il subit à cause "de tous ces clandestins qui envahissent notre pays".

Le 3 décembre 1986, le T.G.I. de Strasbourg se déclarait incompétent pour juger cette affaire, en raison de "l'immunité parlementaire" de l'hôtelier qui prône ces pratiques illégales.

LE RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION JURIDIQUE

Un document irremplaçable pour les militants et les comités locaux

Le rapport donne, dans une première partie, le bilan des affaires significatives traitées par le MRAP au cours de la période considérée.

La deuxième partie, plus synthétique, livre une somme d'informations sur les problèmes qui se posent, en matière de séjour, aux étrangers qui fréquentent la permanence d'accueil.

LE RÉSULTAT DES BONS DE SOUTIEN

1 SEMAINE EN GRECE (mai 1987): n° 215.666; BICYCLETTE DAME: n° 119.869; ABONNEMENT 1 AN DIFFÉRENCES: n° 7.626, 13.167, 55.941, 82.643, 123.524, 154.574. APPAREIL PHOTO GADGET + 1 PANIER: n° 101.063; 2 ASSIETTES MURALES: n° 8.881, 125.458; ASPIRATEUR VOITURE: n° 22.393; 2 DISQUES: n° 59.039, 79.417, 100.122, 181.581, 248.680. JEU D'ECHECS: n° 24.093; LIVRES:

Hommage aux Combattants du Ghetto de Varsovie: n° 57.513, 67.692, 99.174. Sur la Norvège: n° 45.485. 3 MARIONNETTES: n° 105.483; NECESSAIRE D'ECRITURE: n° 60.641, 206.926; POSTE DE RADIO GADGET + LAMPE A PETROLE: n° 34.624; 1 POUPEE GAVROCHE: n° 94.657; POUPEES: n° 98.715, 105.708, 198.715, 218.641, 244.536. SALADIER + FIOLES ANCIENNES: n° 103.821.

Faire connaître la situation des minorités

La Commission "Amériques" du MRAP a dû malheureusement renoncer à organiser en 1985 et encore en 1986 la "Journée internationale de Solidarité avec les Peuples Indiens des Amériques" qu'elle organisait depuis 1981 à Paris le 12 octobre, en application d'une décision des Nations-Unies, avec certaines associations de soutien aux luttes des Indiens des Amériques, à la suite, d'une part, de la suppression d'une subvention qui nous avait été allouée depuis 1982 par le Ministère de la Culture et, de l'autre, de désaccords fondamentaux avec les autres associations membres du collectif d'organisation de cette "Journée de solidarité" qui ont conduit à sa dissolution l'année dernière.

Quoi qu'il en soit, la Commission "Amériques" conserve l'espoir d'organiser à nouveau cette manifestation, qui était devenue très importante, dès l'année prochaine, à condition d'en trouver les moyens de financement (dans les conditions du passé, il fallait un budget de 50.000 Frs dès avant la tenue de la manifestation) et en collaboration avec des associations dont les objectifs seraient uniquement la popularisation dans notre pays des cultures et des luttes actuelles des peuples indiens, pour la reconnaissance de leur identité nationale et culturelle sur tout le continent américain, sans arrière-pensée de récupération politique des cultures et de la spiritualité indiennes pour des objectifs qui dépassent le cadre des luttes indiennes.

Robert Pac a accueilli du 3 au 17 novembre 1985 Mark Banks, de l'American Indian Movement (AIM), dans le cadre d'une tournée qu'il effectuait en Europe pour populariser la cause indienne et trouver des soutiens pour obtenir la libération et la réhabilitation de Leonard Peltier, leader de l'AIM, injustement condamné à deux fois la prison à vie à la suite d'un procès truqué.

Mark Banks a pu ainsi rencon-

trer un fonctionnaire du Ministère des Relations Extérieures et Daniel Jacoby, Secrétaire Général de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme qui ont promis de faire connaître les revendications indiennes et le sort de Leonard Peltier, chacun dans leur domaine.

Le 9 novembre, Robert Pac a accompagné Mark Banks à Bolbec (Seine-Maritime) pour participer à un hommage à Leonard Peltier, organisé par une association culturelle locale avec le concours de la municipalité et la présence des comités locaux de SOS-Racisme, Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International et MRAP. Conférence débat par Mark Banks et plantation d'un cèdre en l'honneur de Leonard Peltier, dans un parc municipal en présence du Maire de Bolbec et de journalistes de plusieurs journaux locaux qui ont très bien couvert l'évènement ensuite.

Une visite de Stéphanie Peltier

Le 13 novembre, conférence de presse de Mark Banks au siège du MRAP à Paris.

Après Paris, Mark Banks s'est rendu dans la région lyonnaise et à Toulouse où le comité local du MRAP a participé à l'organisation de ses activités.

Le 8 mars 1986: réception à Paris de Stéphanie Peltier, épouse de Leonard Peltier.

Le 3 mai 1986, participation au Forum antiraciste de Lillebonne (Seine-Maritime).

Du 14 au 21 juin 1986, la Commission "Amériques" a parrainé un nouveau voyage de Mark Banks en France. Cette fois, son objectif était de sensibiliser le plus possible de personnalités, médias, organisations et partis politiques afin d'obtenir leur soutien aux 10.000 Indiens Hopis et Navajos menacés d'être expulsés de leur réserve de l'Arizona pour céder la place aux grandes compagnies minières. Mark Banks a pu ainsi rencontrer à nouveau Daniel Jacoby et être reçu par un proche du Prési-

dent Mitterrand. Mark Banks a rencontré plusieurs parlementaires. Nouvelles interviewées de "L'Humanité" et "Le Matin" et article dans "L'Humanité" et "Afrique Asie". Avant son départ, Mark Banks a confié à Robert Pac un film vidéo sur cette question, que celui-ci a confié à B. Thévenin qui s'en est servi lors de son émission "Résistances". Ce film est toujours en possession de Robert Pac.

La Commission "Amériques" s'est associée à plusieurs campagnes de "Survival International" en faveur de certains peuples indiens du Brésil, de l'Equateur et du Canada.

La Commission "Amériques", en permanence, répond aux demandes de renseignements et de documentation et entretient des relations avec les mouvements antiracistes et antifascistes, les organisations noires, indiennes et minoritaires aux Etats-Unis et sur le reste du continent américain.

PROJETS: la "Journée de soutien aux Indiens", bien sûr, la confection d'une expo itinérante sur les Indiens, le parrainage d'un militant noir et indien injustement emprisonné (1) et un cycle de conférences-débats dans les CES (PAE), Maisons de Jeunes, de la Culture, Clubs, Comités d'Etablissement, associations, etc.

(1) Le MRAP lance ces jours-ci une campagne de soutien à Johnny Imani Harris, noir américain condamné injustement à mort, pour surseoir à son exécution et réviser son procès. Voir Différences de janvier.

Différences

Différences lance une souscription pour augmenter son capital. Les abonnés du journal recevront d'ici peu un courrier.

SI VOUS VOULEZ Y SOUSCRIRE, contactez Khaled Debbah au (1) 48 06 88 33

Naissance d'un mouvement

22 mai 1949 : création du MRAP. Chaque mois, une page de l'histoire du Mouvement et de sa spécificité

La lutte contre le racisme n'est pas née en France avec le MRAP: de Montaigne à la Révolution française, de la création de la Ligue des Droits de l'Homme pendant l'affaire Dreyfus à celle de la LICA, Ligue internationale contre l'antisémitisme, dans les années 20, la tradition antiraciste française est ancienne. Mais elle sera fortement malmenée par la tourmente nazie. La LICA disparaît en 1940, bien que bon nombre de ses dirigeants rejoignent la Résistance. Les mouvements créés avant guerre par des progressistes et des communistes juifs sont interdits par Daladier à la signature du pacte germano-soviétique. Pourtant, à partir de 1940, se constitue un réseau de solidarité, appelé plus tard le MNCR, Mouvement National Contre le Racisme, qui se fixe pour tâche de contrecarrer la propagande nazie

A partir de la rafle du Vél' d'Hiv' en juillet 42, le MNCR s'attache à sauver, dans les conditions qu'on imagine, les enfants juifs de la déportation. A la Libération, le MNCR, la LICA reconstituée et l'UJRE, Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide qui s'est créée en 1943, forment l'Alliance antiraciste, que la LICA brisera en 1947.

C'est que les choses changent vite dans le monde. Les alliances scellées dans la lutte contre le nazisme vont éclater, et même se renverser. La partie occidentale de l'Allemagne occupée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ne sera pas vraiment dénazifiée. A tous les postes de la jeune République Fédérale Allemande, créée unilatéralement, on retrouvera d'anciens nazis.

Cette situation va profondément choquer nombre de résistants français. Dans la même période, quatre événements vont bouleverser le paysage de la lutte contre le racisme. Le 8 mai 1945, le jour

même de la victoire, l'armée française tire sur des manifestants algériens à Sétif, faisant des centaines de morts. En Indochine, la guerre de libération commence. A Madagascar, en 1947, des dizaines de milliers de personnes sont tuées dans des révoltes. La France découvre que dans ses colonies habitent des peuples qui aspirent à l'indépendance. En revanche, l'accession à l'indépendance d'Israël, après une longue lutte contre l'occupant britannique, satisfait tous les démocrates partisans de la création d'un Etat juif à même d'assurer la sécurité des rescapés du génocide.

En France même, la situation est critique. S'appuyant sur l'absence de dénazification et le renversement des alliances, et sur la faiblesse de l'épuration sur le territoire même, les racistes relèvent la tête. Des journaux d'extrême-droite reparaissent, comme "Aspects de la France", qui reprend les initiales de l'"Action Française" de Maurras.

Le MRAP naît de cette situation. Le 22 mai 1949, la première Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix qui se tient au Cirque d'Hiver à Paris, rassemble tout ce que la France compte d'opposants au nazisme et au racisme. Lancé par les anciens militants du MNCR, c'est ainsi que naît un nouveau Mouvement antiraciste, le MRAP.

Trois caractéristiques principales à cette nouvelle association. D'abord, l'opposition farouche au nazisme et à ses séquelles. Le serment prêté ce jour-là sera: "Jamais dans le même camp que les boureaux nazis" Ensuite, l'idée, très originale à l'époque, d'un mouvement pluraliste qui rassemble bien au-delà des partis politiques traditionnels. Ce jour-là à la tribune, sous la présidence de Marc Chagall, on voit Marc Sangnier, personnalité catholique, aussi bien

qu'Alain Le Léap, de la CGT, que Yves Farge, ancien préfet gaulliste. Enfin le désir d'élargir le combat mené contre l'antisémitisme à toutes les manifestations du racisme dans le monde, en particulier du fait du colonialisme.

Les deux premières actions du MRAP sont encore marquées par la guerre: il s'opposera à la libération anticipée de Xavier Vallat, fondateur sous Vichy du Commissariat aux questions juives, et surtout à la distribution d'un film xénophobe et antisémite, titré "Les nouveaux maîtres". Succès total. Non seulement le film est retiré de nombreuses salles en France, mais en plus, le MRAP gagne en appel le procès que lui intentaient les distributeurs, défendus par Me Tixier-Vignancourt pétainiste connu. Les manifestations dans les différentes villes de province ont abouti à la création des premiers comités locaux. Dans leurs rangs, de nombreux étudiants, avocats, médecins, originaires des "Terres françaises d'Outre-Mer" qu'on retrouvera quelques années plus tard à la tête de mouvements de libération dans leurs pays.

C'est que déjà d'autres racismes pointent: c'est le MRAP, le premier, qui reprendra l'appellation officielle nazie de "rafle au faciès", pour dénoncer l'attitude de la police dans les premières manifestations d'Algériens à Paris, au début des années 50.

Autre originalité du Mouvement: à sa création, y adhèrent plus d'une centaine d'associations, dont de nombreux mouvements culturels, culturels et mutualistes juifs. Parmi eux, l'UJRE offrit au MRAP son journal, créé dans la Résistance, sous le titre de **Droit et Liberté**.

A partir des souvenirs d'Alfred Grant, Charles Palant et Albert Lévy.

Le bilan d'une action

Le 11 octobre 1986, MRAP-Solidarité a tenu son Assemblée Générale sous la présidence de Pierre Paraf. Les mouvements de libération sud-africain et namibien étaient représentés par Dulcie September (ANC), Eddy Amkongo (SWAPO) et le Docteur Iyambo, médecin-chef du camp de réfugiés namubiens à Kawza-Zul (Angola).

Jacqueline Grunfeld a rappelé dans son rapport moral les principales actions entreprises cette année.

- Collecte de médicaments et de matériel: quarante tonnes de matériel, d'importantes quantités de médicaments sont en cours d'acheminement vers les camps de réfugiés sud-africains et namubiens.

Par ailleurs, MRAP-Solidarité a financé l'achat d'un électrocardiographe.

- Création d'un **Fonds national de solidarité** pour les victimes de crimes racistes et sécuritaires.

- Collecte pour les "**Mères d'Alger**" en lutte pour que soient reconnus leurs droits et ceux de leurs enfants.

- Accueil d'enfants** de réfugiés sud-africains et namubiens. Cette année, MRAP-Solidarité disposait de quatre places en centre de vacances. Un enfant a été accueilli dans une famille française.

- Participation au financement** du séjour en "classe verte" de deux enfants d'une école maternelle du 20ème arrondissement.

Ajoutons à cela le soutien de MRAP-Solidarité à un "**réseau du coeur**" animé par le comité de Versailles du MRAP: cette action a pu empêcher l'expulsion d'un réfugié politique et de sa famille.

Le rapport financier présenté par N. Petit a souligné l'importance des dons en nature recueillis en 1985 (384.000 Frs environ) ainsi que les résultats financiers positifs de cette année d'activité.

Les débats de l'Assemblée Générale ont traduit la volonté des adhérents de voir MRAP-Solidarité continuer à explorer le champ de la **solidarité vraie** et leur souci d'une expression originale et indépendante de leur association.

L'Assemblée s'est terminée par un exposé du Docteur Monique Lavignon sur l'organisation des services de santé dans le camp de réfugiés namibien de Kawza Zul, suivi des interventions des représentants de la SWAPO et de l'ANC.

Jean-Pierre REYAL

MRAP-Solidarité recherche

- Dix villes pour organiser en 1987 des collectes de matériel, de médicaments, de jouets, pour les réfugiés sud-africains.

- Pour la fête du 21 juin, Brigitte, de l'A.T.E.Q., aimerait monter une pièce de théâtre sur le thème de la séparation: la femme d'avec son mari/son enfant/un être aimé emprisonné.

Merci de suggérer textes et références bibliographiques.

- Des familles pour l'accueil d'enfants de réfugiés pendant les vacances scolaires de juillet et août 87.

Les projets de MRAP-Solidarité

- Participer à la reconstruction de la **crèche de Dora Tamana** (Zambie) bombardée par l'aviation sud-africaine.

- Organiser une campagne pour la **libération des enfants** emprisonnés en Afrique du Sud; entre 4.000 et 8.000 enfants.

- Organiser un réseau de **visiteurs de prison**.

- Participer à la reconstruction d'une **école au Nicaragua**.

MRAP-SOLIDARITE, CCP 12 869-86 D PARIS.

Les 5ème Journées Cinématographiques du Val de Marne contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples se sont déroulées du 25 novembre au 9 décembre dans une vingtaine de salles (cinémas, salles d'Art et d'Essai, théâtres, MJC) et une quinzaine de villes du département.

12 films, algériens comme "Une femme pour mon fils" d'Ali Ghanem, tunisiens comme "Les baliseurs du désert" de Nacer Khemir, marocains comme "Poupées de roseau" de Jillali Ferhati, ont abordé les problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement ces pays: la vie et l'émancipation des femmes, la confrontation entre tradition et modernité, entre milieu urbain et milieu rural.

Il est réconfortant en effet de constater qu'après les films traitant de l'indépendance de ces pays, sont réalisés des films qui abordent la vie quotidienne avec énormément d'humour:

Lors des débats, des ressortissants de ces pays, des élèves de lycées et collèges, des infirmières en formation, des groupes de femmes de cités, des jeunes, français ou immigrés, ont échangé leurs points de vue. Cette manifestation a pour objet d'inciter le public, en se tournant vers des réponses apportées dans d'autres pays, à s'interroger sur ses propres façons de vivre et de penser.

Cette manifestation, placée sous l'égide du Conseil Général, a été aidée financièrement par le FAS, le Centre National du Cinéma et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Pour obtenir gratuitement la brochure et des renseignements sur cette manifestation, écrire: MRAP-94, 36 rue Audigeois, 94400 Vitry. Tél. 46.81.67.11.

Gérard COULON

Bonne Année
1987 à tous nos
lecteurs!